

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE MEAUX

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le dix-sept juin deux mille vingt-deux, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire du Pays de Meaux s'est réuni dans les salons d'honneur de l'Hôtel de Ville à Meaux, sur une convocation en date du dix juin deux mille vingt-deux en exécution de l'article L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents : M. COPÉ,

M. SARAZIN, M. LOCICIRO, M. BERTHELIN, Mme KACI, M. DEVAUCHELLE, M. DECUYPERE, M. MORER, Mme DIOP, M. PIAT, M. ATALI, M. DELAHAYE, M. GOURDY,

M. PARIGI, M. ROBIN, M. BACHMANN, Mme LEAL, M. CHOMONT, Mme BORDINAT, M. AIREAULT, M. BON, Mme COURTOIS, M. BRIAND (suppléant Mme MARIE MELLARE) M. COURTIER, M. HERVIER, M. MACHU, Mme DEVAUCHELLE, Mme PONOT-ROGER, Mme VIELPEAU, M. MOURADOUDI, M. TISSERAND, Mme OZTURK, M. BRAS, Mme GONCALVES, M. DELL'OSTE, Mme LEFEVRE, M. MARIE LUCE, Mme LACROIX, M. ALLARD, Mme GILEWSKI, Mme EBOUMBOU, M. MOUHKINE-FORTIER, Mme V. ROUSSEAU, M. SAVERET, Mme CHOPART, Mme AMADO, M. GENTIL, M. ROUQUETTE, M. LEMAIRE, Mme ROUSSEAU, Mme DELAVAQUERIE, M. JALA, M. MORAUX, M. KRAEMER, M. MENIL, Mme DAOUST, M. TASSIN, Mme SILVA,

M. BELIN, Mme DE KESLING, M. GUERRAUD, Mme BLAY, Mme BUFFE, Mme GOSSELIN, Mme MAHOUKOU, M. REZEG, M. RODRIGUES, Mme VAISSIERE, Mme BELLATON, M. MOINDROT, M. LOURDELET, Mme VASSELON et M. HUDE ont donné respectivement pouvoir à M. DEVAUCHELLE, M. TISSERAND, Mme GONCALVES, Mme VIELPEAU, M. MOURADOUDI, M. BRAS, M. DELL'OSTE, Mme LEFEVRE, M. ALLARD, Mme GILEWSKI, M. DECUYPERE, M. SARAZIN, Mme COURTOIS, M. MORER et M. SILVA.

Absents excusés : M. DHUICQUE, M. RICHELET, M. ABASSI, M. CAGNARD, M. DEROY.

M. COURTIER est désigné comme secrétaire de séance.

Date de Notification	Date d’Affichage	N° de délibération CC22062622	Direction de l’Urbanisme et de l’Habitat
	23/06/2022		

Objet : Opérations Programmées d’amélioration de l’Habitat-Volet Copropriétés Dégradées : Validation des aides attribuées lors des commissions du 18 mars et du 17 mai 2022

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Construction et de l'Habitation,

VU le Code de l'Urbanisme,

VU le Règlement Général de l'Agence Nationale de l'Habitat,

VU la convention d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat avec volet copropriétés dégradées entre l'Etat, l'ANAH et la CAPM signée le 7 septembre 2018,

VU la circulaire n°2002-68/UHC/IUH4/26 du 8 novembre 2002 relative aux opérations programmées d'amélioration de l'habitat et aux programmes d'intérêt général et ses annexes,

VU la délibération n°CC18090517 du 21 septembre 2018 approuvant le règlement d'attribution des aides financières dans le cadre de l'OPAH avec volet copropriétés dégradées,

CONSIDÉRANT l'intérêt pour la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux à promouvoir des actions d'intérêt général afin de résoudre des problèmes particuliers dans l'habitat existant et notamment lutter contre l'habitat insalubre et la précarité énergétique au cœur de l'agglomération,

CONSIDÉRANT l'intérêt pour la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux d'accompagner la réhabilitation et la mise en valeur de son patrimoine sur toutes les communes de l'agglomération,

CONSIDÉRANT la validation de la Commission Urbanisme et Habitat du 23 mai 2022,

OUI M. PIAT, Rapporteur en Conseil Communautaire,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité

APPROUVE l'attribution de subventions au titre de l'OPAH avec volet copropriétés dégradées de la CAPM, conformément aux modalités définies dans le cadre de cette opération, pour un montant total **de 110 981,09 €** selon les répartitions proposées en annexes,

AUTORISE les versements desdites subventions aux pétitionnaires une fois les travaux réalisés, sous réserve du respect du cahier des charges de l'OPAH.

Le Président,



Jean-François COPÉ

Subventions dans le cadre de l'OPAH avec volet copropriétés dégradées

BÉNÉFICIAIRE	ADRESSE DES TRAVAUX	COMMUNES	MONTANT ATTRIBUE
Commission du 18 mars 2022			
JOAQUIM Bernadette	32 rue du Pierris	MEAUX	1 277,00 €
ARABAT Laurence	25 rue de Montceaux	TRILPORT	693,00 €
TRACHET Edith	8 B rue du clos Saint-Jacques	CREGY-LES-MEAUX	606,00 €
BOUCHET Michel	4 rue Albert Camus	MEAUX	1 418,00 €
LEPRUUX Geneviève	1 rue René Cassin	TRILPORT	787,00 €
LOUVET Annie	28 rue Louis Bougard	MEAUX	837,00 €
BALEZOU Mariam	41 rue Fernand Collot	NANTEUIL-LES-MEAUX	3 400,00 €
CAILLIS Sandrine	9 rue de lizy	MONTCEAUX-LES-MEAUX	3 400,00 €
HACHOTTE Roselyne	25 rue de l résidence du bois de Penchard	PENCHARD	932,00 €
LAKHAL Lamouri	118 allée des colibris	MEAUX	3 019,00 €
TRUCHON Loic	22 rue de la ville	CHAMBRY	2 500,00 €
MOREL Marie	62 rue Jean Jaurès	CREGY-LES-MEAUX	3 239,00 €
DOMEC Jean-Pirre	1 rue du docteur Dufraigne	MEAUX	499,00 €
LE CAM Dominique	31 RUE DE Nanteuil	TRILPORT	3 400,00 €
FACHE Francine	16 RUE Joseph de Lhoste	MEAUX	2 066,00 €
ANTCZAK Edouard	17 rue des closeaux	VILLENOY	3 400,00 €
FORTAS Fatima	33 rue de la cave aux hérons	MEAUX	1 611,40 €
MUNCH Tatiana	46 ave Clémenceau	MEAUX	974,00 €
MORINO Habiba	64 bld Savrognan de Brazza	MEAUX	858,00 €
LEDRU Evelyne	5 rue du commandant Mouchotte	MEAUX	900,00 €
BOUCHET Geneviève	134 ave François de Tessan	NANTEUIL-LES-MEAUX	916,00 €
NACHTEGALE Jérôme	20 bis rue de Neufmontiers	PENCHARD	720,40 €
LORENTE Corine	4 rue des pêcheurs	TRILBARDOU	2 500,00 €
FEUCHTER -PUARD	15 rue Thiers	VILLENOY	2 500,00 €
Syndicat des copropriétaires	24 RUE DU Grand Cerf	MEAUX	23 198,25 €
TOTAL			65 651,05 €

Subventions dans le cadre de l'OPAH avec volet copropriétés dégradées

BÉNÉFICIAIRE	ADRESSE DES TRAVAUX	COMMUNES	MONTANT ATTRIBUE
Commission du 17 mai 2022			
BRAS José Maria	1 square Carnot	MEAUX	986 €
EBLIN Alexandre	10 rue Hector Berlioz	TRILPORT	1 000,00 €
LOUVET Aurélien	41 rue Colette	QUINCY-VOISINS	3 062,00 €
BELLAMAMMER-AFIQ Gaetan	28 C rue Saint Jean	MEAUX	2 500,00 €
DESPLATS Julie	21 rue Bouchard	VILLENOY	2 386,00 €
ZERGUIT-BENYOUB Aziz	11 route de Varredes	MEAUX	1 080,76 €
CHERRIER Bernard	7 rue Aristide Briand	MEAUX	1 000,00 €
SANT ANNA MISTOURA	36 rue Simone de Beauvoir	MEAUX	2 500,00 €
FOUCOULT Julien	4 chemin des Tournois	NANTEUIL-LES-MEAUX	2 500,00 €
DORIONS Cécile	17 A rue de Moulignon	QUINCY-VOISINS	2 500,00 €
TALHAOUI Karima	2 rue Nicolas Boileau	MEAUX	1 226,54 €
TALHAOUI Kheira	5 avenue Jean Bouvin	MEAUX	2 500,00 €
BENOIT Pascal	120 chemin des pierris	MAREUIL-LES-MEAUX	3 400,00 €
KOROMA-OGIEMWONYI Catherine	115b avenue du Maréchal Foch	MEAUX	3 400,00 €
MAHJOUBI-UTTHAMAN Farid	1 avenue de la concorde	MEAUX	2 274,00 €
SOWINSKI Arlette	13 rue Gallieni	MEAUX	709,00 €
SIEV Chinna	12 rue de la chapelle	BOUTIGNY	2 500,00 €
PENGUE Raissa	3 E rue Ferdinand Buisson	MEAUX	2 500,00 €
LABOUKH Patricia	13 rue Pierre Mendes France	MEAUX	2 500,00 €
HOUICHI Fatma	8 rue Louis Braille	MEAUX	1 290,00 €
DECAMPS Catherine	10 allée Matisse	GERMIGNY-L'EVEQUE	2 500,00 €
ROUGIER-KALAMBRIDES Magali	7 ruelle des friches	CHAUCONIN NEUFMONTIERS	1 015,74 €
TOTAL			45 330,04 €